

Demande d'encadrement par un tuteur en M2

Dans le cadre de la procédure d'admission, le candidat doit prendre contact avec un enseignant habilité à diriger des étudiants en master susceptible d'exercer la fonction de tuteur ou de directeur de recherche.

La liste des enseignants pouvant remplir cette fonction est disponible auprès du secrétariat de la discipline concernée.

Une fois la demande d'encadrement remplie et signée par l'enseignant, le candidat devra la joindre à son dossier de demande d'admission.

CADRE RÉSERVÉ AU (À LA) CANDIDAT(E)

Nom-Prénom :

Niveau d'études souhaité : Master 2

Master 2 mention *Recherches Comparatives Anthropologie, Histoire Sociologie (RCAHS)-Marseille*

Domaine ou thème de la recherche envisagée :

.....
.....

Date et signature :

CADRE RÉSERVÉ AU TUTEUR/À LA TUTRICE

Nom-Prénom :

Avis motivé: FAVORABLE DÉFAVORABLE

.....
.....
.....

Mise à niveau en connaissance et compréhension de la langue française nécessaire : OUI NON

Dans l'affirmative, cours de français langue étrangère (FLE) : OUI NON

Date et Signature :